

En pleine tempête, quelle riposte pour Hollande ?

Le climat politique, délétère depuis « l'affaire Cahuzac », s'est encore dégradé hier avec de nouvelles attaques de l'opposition. Ayrault tente d'éteindre l'incendie

François Hollande ne pouvait imaginer contexte plus difficile à l'approche du premier anniversaire de son élection à l'Élysée, qui voit son gouvernement, fragilisé à l'extrême par l'affaire Cahuzac, contraint d'engager d'urgence d'impopulaires réformes. La question d'un changement de ligne se pose également, à l'heure où une partie de la gauche voit dans la crise actuelle une fenêtre pour tordre le cou à l'austérité et favoriser les classes populaires plutôt que le monde de l'argent. Une semaine après les aveux de Jérôme Cahuzac sur son compte clandestin à l'étranger, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est lésé par les critiques visant un autre « poids lourd », le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, accusé par la droite d'avoir tenté de couvrir son ancien collègue de Bercy. Signe de ce climat délétère, le chef de la diplomatie, Laurent Fabius, a été obligé de démentir posséder un compte clandestin en Suisse (lire par ailleurs).

Loi de moralisation ou remaniement ?

Les hypothèses d'un remaniement, réclamé par l'opposition, et d'un référendum, suggéré au Parti socialiste et au centre, sont pour le moment écartées. Le gouvernement a choisi d'éteindre l'incendie via une série de mesures de moralisation de la vie politique devant déboucher sur une loi « avant l'été », selon un calendrier dévoilé hier par Matignon. Les mesures seront présentées en Conseil des ministres le 24 avril.

Au 15 avril, tous les membres du gouvernement devront avoir pu-



blié leur patrimoine, ce que certains ont commencé à faire (lire ci-dessous).

La crise politique actuelle soulève aussi la question de la ligne choisie, la gauche extrême, largement re-

layée au PS, réclamant une inflexion de l'axe social-démocrate suivi jusqu'ici par le couple Hollande-Ayrault. Le sujet devrait être abordé lors du conseil national du Parti socialiste, ce samedi.

Les « classes populaires » ne sauraient être oubliées, a martelé hier le ministre de l'Économie solidaire, Benoît Hamon, qui n'a pas écarté l'opportunité d'un remaniement gouvernemental.

Le courroux à l'égard du gouvernement, notamment exprimé par le Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon « divise la gauche et (...) à la fin, ceux que nous sommes censés représenter dans l'espace politique, les classes populaires, ceux qui vivent avec 1 000 euros, ceux qui n'ont pas de boulot, seront les din-dons de la farce », a-t-il estimé sur RTL.

À l'intérieur même du gouvernement, certains plaident pour une équipe ministérielle « plus resserrée » nommée d'ici « quelques semaines » et « à froid, en espérant qu'on sera à froid, en gardant Ayrault qui n'a pas démérité et en tenant bon sur la ligne fixée par le Président. »

La « transparence exigée »

Plusieurs élus socialistes, écologistes et UMP ont publié ou annoncé, hier, leur intention de dévoiler leur déclaration de patrimoine dans un « souci de transparence ». Ainsi, la ministre du Logement, Cécile Duflot, a rendu publique sa déclaration de juin 2012 dans laquelle elle disait détenir un peu plus de 100 000 € sur divers comptes ou livrets, moins de 10 000 € de meubles, environ 2 000 € de bijoux et une Twingo de 1 500 €, entre autres. La ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti, possède quant à elle deux appartements, un à Marseille et un en Haute-Corse, et une maison dans l'Hérault, d'une valeur totale de 565 000 €. Elle possède également des actions (quelque 2 500 €), une assurance-vie de près de 40 000 €, cinq comptes courants ou d'épargne (près de 23 000 €). L'ancien Premier ministre UMP

François Fillon a détaillé son patrimoine hier soir au 20 heures sur France 2 : « Je suis notamment propriétaire d'une maison dans la Sarthe achetée 445 000 € et valant aujourd'hui environ 650 000 €, et de moins de 100 000 € d'épargne (...) Je ne paie pas l'ISF, je n'ai hélas pas de voiture de courses », a-t-il ajouté, en référence à sa passion pour les bolides prêtés qu'il conduit sur des circuits. Toujours à droite, l'ancien ministre UMP Laurent Wauquiez a publié l'état de son patrimoine au 31 mars. Le député de Haute-Loire déclare deux logements qu'il possède à 50 % : un appartement de 90 m² dans le XV^e à Paris, acquis pour 411 600 € en 2002, et une demeure de 200 m² au Puy-en-Velay, acquise pour 275 000 € en 2008. Quant à son compte courant au Crédit agricole de Haute-Loire, il présente un solde positif de 2 500 €. Le couple Wauquiez possède par ailleurs deux Peugeot.

Les députés niçois Rudy Salles (NC), et Eric Ciotti (UMP) jouent la transparence

Expliquant faire cette démarche « dans un souci de transparence car je crois qu'il faut laver cet affront que l'affaire Cahuzac fait porter injustement à la politique », Rudy Salles, le député Nouveau centre de Nice est le premier parlementaire azuréen à nous avoir spontanément, dès hier matin, adressé un communiqué dans lequel il dévoile la déclaration de patrimoine qu'il a déposée auprès de la Commission pour la transparence financière de la vie politique le 1^{er} mai 2012.

On y apprend qu'il est propriétaire d'un appartement à Nice de 125 m² acquis en 1990 au prix de 1 750 000 francs (266 785,78 €), qu'il a fini de payer en 2005 et dans lequel il a effectué des travaux pour 50 000 €.

Il possède aussi un appartement à Paris dans le XV^e arrondissement de 36 m², acquis en 2008 au prix de 220 000 €, avec un prêt sur quinze ans. Au titre des valeurs cotées en bourse, il déclare des comptes titres PEA d'une valeur de

13 689 € et dispose aussi d'un Livret de développement durable d'une valeur de 6 093 € ainsi que de meubles d'une valeur de 70 000 euros. Enfin le député déclare avoir deux comptes courants à la BPCA (10 000 €) et à la Société générale (10 000 €) et avoir acquis une Renault Mégane en 2012 au prix de 20 000 €.

Interrogé par nos soins dans la journée d'hier, Eric Ciotti nous a communiqué sa déclaration de patrimoine. Voici ce que le président du conseil général des A.-M. et dé-

puté UMP de Nice dit posséder avec son épouse Caroline : une maison acquise à La Colle-sur-Loup en novembre 2009 pour une valeur de 580 000 €. Acquisition et travaux financés par trois prêts d'un montant global de 480 000 € dont la dernière échéance de remboursement est en 2024.

Meubles meublants et divers : 40 000 €.

Valeurs mobilières, comptes bancaires, livrets d'épargne : 50 000 €. Véhicule : Peugeot 3008.